



Comité Olympique et Sportif Luxembourgeois



## Rapport de la réunion du Conseil d'administration du 21 janvier 2019

Présents : André Hoffmann, Michel Knepper, Coryse Simon-Junius, Lynn Spielmann, Marie-Paule Hoffmann, Axel Urhausen, Alwin de Prins, Paul Marcy, Ralf Lentz, Caroline Weber

Excusé : Alex Goergen

Assistent : Daniel Dax, Heinz Thews, Sebastian Zeller

### 1. Approbation du rapport de la réunion du Conseil d'administration du 17 décembre 2018

Le rapport de la réunion du Conseil d'administration du 17 décembre 2018 est approuvé.

### 2. Organisation événements multisports

Le Directeur technique fait le point sur l'organisation des événements multisports en 2019. La sélection pour le FOJE hiver à Sarajevo et Sarajevo de l'Est (Bosnie-Herzégovine) sera faite lors de la présente séance du Conseil d'administration. Pour les Jeux Européens 2019 à Minsk se sont qualifiés les athlètes additionnels suivants : équipe dames en tennis de table, R. Mann en Badminton (h). La qualification d'une équipe d'athlétisme pourrait s'ajouter ultérieurement, suite au désistement de plusieurs autres nations, et sous réserve d'obtenir une place de réallocation de l'Association Européenne d'Athlétisme. Le Directeur technique continue à vérifier la compétitivité de l'équipe d'athlétisme à cette fin, dont la participation dépendra du respect des conditions suivantes :

- non-perturbation de la préparation olympique pour les athlètes inclus dans le programme de promotion olympique,
- sans préjudice des conclusions à prendre sur le point précédent, les meilleurs athlètes doivent faire partie du Team Lëtzebuerg « athlétisme »,
- la planification pour l'année 2019 doit être structurée de manière à inclure la préparation et la participation aux Jeux Européens 2019 à Minsk.

Suite au désistement de Voyages Emile Weber, une solution pour la vente de tickets au grand public pour Tokyo 2020 est en voie de pourparlers avec un prestataire de service allemand.

Les informations concernant la présence de tous les dignitaires aux différents événements multisports sont en train d'être reçus par le secrétariat, qui en informe régulièrement le bureau exécutif au cours des jours et semaines à venir. Le premier ministre, qui a donné son accord de principe pour participer à différents événements multisports, a été informé des programmes sportifs pour les JPEE au Monténégro et les JE à Minsk, afin de lui permettre de vérifier s'il pourra répondre présent à l'un des événements en question. Un suivi concernant Tokyo 2020 sera fait en temps opportun.

### 3. Sélection Team Lëtzebuerg FOJE hiver Sarajevo et Sarajevo de l'Est (Bosnie-Herzégovine)

Le CA décide que le Team Lëtzebuerg participe au FOJE hiver à Sarajevo et Sarajevo de l'Est (Bosnie-Herzégovine du 10-15 février 2019) et procède à la sélection définitive des athlètes y participant. La composition du Team Lëtzebuerg FOJE hiver à Sarajevo et Sarajevo de l'Est se présente comme suit :

- Sarah Schiltz, Ski alpin,
  - Nikolaj Lindfors, Short track,
  - Anna Ruysschaert, Short track,
  - Gemma Marshall, Patinage artistique.
- 
- Marc Bock, encadrement fédéral, entraîneur Ski alpin,
  - Geoffrey Osch, encadrement fédéral, entraîneur Ski alpin,
  - Ekaterina Baranok encadrement fédéral, entraîneur Short track,
  - Fabrice Masachs, encadrement fédéral, entraîneur Patinage artistique,
  - Anouk Urhausen, kinésithérapeute.

Chef de mission : Sven Klein.

#### **4. Rapport entrevue COSL / Ministre des sports**

Une première entrevue entre le COSL et le nouveau Ministre des sports a permis d'avoir un échange ouvert, notamment sur les sujets inclus dans le programme de coalition gouvernemental. Alors que le sport fut pratiquement inexistant dans les programmes gouvernementaux précédents, les deux parties se félicitent de l'ambitieux chapitre concernant le sport retenu pour la période 2018-2023. Le Ministre des sports est intéressé à faire évoluer toutes les facettes du sport luxembourgeois, à commencer par les activités physiques et sportives des enfants (même en très bas âge), à compléter ensuite par le sport de compétition et de haut niveau, sans oublier le sport santé et les activités physiques et sportives pour les personnes des 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> âges. Intransigeant sur la politique antidopage mis en place par le Luxembourg depuis des années, le Ministre des sports se dit tout aussi résolu pour appuyer et guider les nouvelles structures du sport luxembourgeois – à savoir le LIHPS en tant que coordinateur du sport de haut niveau et le High Performance Training and Recovery Center (HPTRC) en voie de réalisation à la Coque et devenant un incontournable pilier et prestataire de services, notamment au bénéfice du sport de haut niveau, et sous la régie fonctionnelle du LIHPS. Le Ministre des sports se félicite par ailleurs de la dynamique qu'ont pris plusieurs dossiers en matière d'infrastructures (Centre national de football et de rugby et vélodrome national), et entend améliorer les supports à apporter aux structures en termes de ressources humaines des fédérations sportives. Pour le COSL, un renforcement de l'effectif de deux unités sur deux ans fait partie des réflexions courantes engagées à cette fin, lui permettant d'arriver à un total de neuf ETP. Une réforme du Conseil supérieur des sports fait également partie des réflexions engagées au niveau du Ministère des sports.

#### **5. Point Assemblée générale annuelle du 23 mars 2019**

Le Conseil d'administration fixe l'ordre du jour pour la prochaine Assemblée générale du COSL qui se tiendra en date du 23 mars prochain à Strassen.

## **6. Révision annuelle des cadres**

La révision annuelle des cadres du COSL a donné les résultats suivants pour l'année 2019 :

Quatre équipes ont rempli les critères pour faire partie du cadre Elite, tandis que trois athlètes ont mis fin à leur carrière sportive, et trois autres athlètes ont été éliminés du cadre Elite.

4 athlètes sont promus du cadre Promotion vers le cadre Elite et 5 autres athlètes ont été admis au cadre Elite. Ce cadre compte au total 39 athlètes (25 hommes et 14 femmes) et 4 équipes FLTT (hommes/dames) et FLT (hommes/dames).

Le cadre Promotion compte désormais 44 membres (27 hommes et 17 femmes) ; 10 nouveaux athlètes ont été admis, tandis que 3 athlètes n'ont plus été retenus. Un athlète et une fédération (pour un projet concernant 4 athlètes) bénéficieront en 2019 de la mesure d'appui pour athlètes provenant de sports collectifs.

Les nouveaux cadres sont présentés lors d'une conférence de presse au siège de la BGL BNP Paribas le 24 janvier 2019.

La liste complète des cadres peut également être consultée sur le site du COSL après la conférence de presse du 24 janvier 2019.

## **7. Rapport sur les réunions du bureau exécutif, des bureaux particuliers, des commissions et groupes de travail et autres rapports**

p.m.

## **8. Divers**

Le Conseil d'administration fixe la date et la délégation en vue d'une réunion avec les représentants du Luxembourg Institute of Health.

Le Conseil d'administration réserve une suite favorable à une demande de Paris 2024 en vue d'inclure le concept de l'esprit olympique sur la liste du patrimoine culturel immatériel de l'humanité (PCI) de l'UNESCO, et mandate le secrétaire général de prendre contact avec le comité de l'Unesco en vue de l'inscription de ce concept sur le registre national du PCI, tout en acceptant d'être partenaire de l'initiative de Paris 2024, et d'en informer le Président M. Guy Drut, Président du Comité de pilotage institué à cette fin.

Daniel Dax